

ANIMATION DU DOCUMENT D'OBJECTIFS « TOURBIERE ET LAC DE LOURDES »

COMPTE RENDU DU COMITE DE SUIVI N°9 DU 6 DECEMBRE 2011

Présent(e)s :

M. MARTHE, Conseiller Général du canton Lourdes-Ouest et Président du comité de suivi
M. ADISSON, M. MENARD et Mme SALANOVA, DDT 65
M. FILY, DREAL Midi-Pyrénées
Mme ARTIGUES, Commune de Lourdes
M. DEMERGES et M. DEJEAN, Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Midi-Pyrénées (CREN)
M. OLICARD, Conservatoire Botanique des Pyrénées (CBP)
M. BRICOULT, France Nature Environnement
M. ABAD, Fédération de Pêche des Hautes Pyrénées
M. AGIUS, Commission Extramunicipale de l'Environnement de Lourdes (CEME)
M. FAREOU, Association St Hubert Club Lourdais
M. BARRAU et M. DANJAU, Association de Défense du lac de Lourdes et de ses environs
M. COY, Office National des Forêts (ONF)
M. POUETO, Esquimau Kayak Club Lourdais (EKCL)
M. PARDE, AREMIP
M. DUNOGUIEZ, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
Mlle SAZATORNIL, SMDRA

Excusé(e)s :

Mme ROBIN-RODRIGO, Députée des Hautes-Pyrénées
M. Johann MOUGENOT, Sous-préfet d'Argelès-Gazost
M. MALVY et M. GAITS, Conseil régional Midi-Pyrénées
Mlle MASSON, Agence de l'Eau Adour-Garonne
M. CAZAUBON, Chambre d'Agriculture des Hautes Pyrénées
M. THION, Fédération de Chasse des Hautes Pyrénées
M. PIRES, AAPPMA Pêcheurs Lourdais et du Lavedan

Ordre du jour de la séance :

- Etat d'avancement du projet de cheminement et sa signalétique
- Résultats des inventaires Insectes/Chiroptères menés par le CREN
- Gestion des ligneux,
- Travaux de fauche et pâturage,
- Suivis des habitats naturels et du fadet des Laïches menés par l'AREMIP,
- Communication : exposition itinérante en vallées des Gaves, nouvel infosite, journées du patrimoine

Le présent compte-rendu ainsi que le diaporama projeté en séance sont téléchargeables sur le site internet dédié à Natura 2000 en vallées des Gaves à l'adresse suivante :
http://valleesdesgaves.n2000.fr/tourbiere/docs_11

M. MARTHE ouvre la séance de ce 9^{ème} comité de suivi de l'animation du document d'objectifs (DOCOB) « Tourbière et lac de Lourdes » en remerciant l'ensemble des participants pour leur présence. Il cite les personnes excusées, présente l'ordre du jour et cède la parole à Hélène SAZATORNIL, animatrice du site.

Etat d'avancement du projet de cheminement et sa signalétique

Mlle SAZATORNIL indique que la mairie de Lourdes, maître d'ouvrage du projet, doit lancer la consultation des entreprises fin 2011 ou début 2012. De plus, afin de limiter l'impact du projet sur les espèces protégées, un inventaire floristique sera réalisé dans le boisement humide, aux mois de juin/juillet 2012. Si besoin, une demande d'autorisation de destruction d'espèces protégées sera faite auprès de la DREAL. Selon les résultats des inventaires, les travaux pourront avoir lieu en fin d'été 2012. D'ici là, des groupes de travail vont se tenir sur la signalétique. Mme ARTIGUES précise que l'option de travailler avec une entreprise d'insertion n'a pas été retenue par la ville du fait de la sensibilité du milieu. Les matériaux utilisés seront non traités, du type acacia. Les points à finaliser sont le plan d'entretien, la convention avec le CREN (propriétaire d'une partie des terrains concernés par le projet) et les permis d'aménager sur les communes de Lourdes et de Poueyferré.

Résultats des inventaires Chiroptères menés par le CREN

M. DEJEAN présente le travail réalisé et les résultats des inventaires chauves souris. La zone d'étude a été élargie au bassin versant du lac de Lourdes. Deux types d'inventaires ont été menés :

- Recherches hivernales
 - données bibliographiques
- Recherches estivales
 - Capture au filet
 - Transect et points d'écoute au détecteur d'ultrasons
 - Recherche des colonies dans le bâti (bergerie, fermes, églises, greniers,...)
 - Informations des agriculteurs locaux et affichettes en mairie
 - Enquête dans les bâtiments favorables

Les prospections de terrain ont essentiellement été faites durant l'été. De plus, plusieurs propriétaires de Poueyferré ont été contactés pour recenser des données.

M. AJUIS demande si des prospections ont eu lieu dans la ferme de Balum. M. DEJEAN précise que de nombreuses présences ont été détectées dans le bois alentours, mais qu'ils n'ont pas pu rentrer dans la ferme, faute d'autorisation.

M. ADISSON demande si l'action de fermeture de la grotte du Roy a été bénéfique pour les chiroptères. M. DEJEAN indique que les dernières années, les effectifs ont augmenté mais qu'il est difficile d'estimer l'impact sur le nombre d'espèces.

Résultats des prospections :

Recherches hivernales

- Aucune grotte dans le secteur d'étude proche

Recherches bibliographiques

- Recherches dans la base de données du Groupe Chiroptère Midi-Pyrénées
 - Grottes d'hibernation et de transit dans la forêt de Lourdes (au sud du périmètre)
 - Site N2000 de GRANQUET-PIBESTE ET SOUM D'ECH
 - ↳ 6 espèces de l'annexe 2
 - 3 espèces de l'annexe 4
- Autres données hors cavité
 - ↳ Grand murin (annexe 2)
 - Molosse de Cestoni (annexe 4)

Soit 13 espèces dont 7 de l'annexe 2 de la Directive Habitat

Recherches estivales en Bâti

- 39 sites prospectés
- 8 gîtes sans chauves-souris
- 15 gîtes potentiels
- 16 gîtes occupés
 - 5 colonies de Pipistrelles communes (ann. 4)
 - 2 colonies de Petits Rhinolophes (ann. 2)
 - + autres individus isolés ou traces de guano

Recherches estivales au filet japonais

- 2 soirées effectuées en lisière d'aulnaie et en milieu de tourbière
⇒ 1 seule capture : Oreillard roux (an. 4)

Les recherches au filet japonais ont été réalisées dans de mauvaises conditions météorologiques (pluie, brume), peu propices à la capture.

Recherches estivales au détecteur d'ultrasons

- 6 secteurs prospectés avec transects aux alentours
- 15 espèces contactées dont 5 de l'annexe 2

Synthèse des résultats :

- 16 espèces inventoriées en 2011 dont 5 espèces de l'annexe 2
- 6 espèces potentielles supplémentaires (biblio) dont 5 espèces de l'annexe 2
- 7 colonies de reproduction
- 1 site d'hibernation et de transit à proximité (grotte du Roy)

→ La zone d'étude présente des milieux naturels très favorables à l'alimentation et l'abreuvement des chauves-souris (lac, bois, milieu prairial,..) notamment aux individus des grottes du Roy, cependant on peut noter :

- l'absence de colonie dans le périmètre du site (pas de gîte),
- et une surface du site restreinte, limitée aux enjeux « habitats et flore ».

L'analyse des territoires de chasse par type d'habitat a révélé un maximum de contacts dans les zones boisées et de lisière ainsi qu'au bord du lac et sur l'eau.

Après la présentation des résultats de l'étude, M. DEJEAN indique les grands principes de gestion à suivre :

1. Pour les territoires de chasse

Favoriser

- des essences de feuillus locales peu denses
 - maintenir des îlots de vieux arbres en forêt
 - le pastoralisme extensif (attention aux traitements anti-parasitaires)
- la reconversion des boisements résineux en feuillus
- des lisières larges et des bandes enherbées
 - la pratique de la fauche et entretenir mécaniquement les prairies et les pelouses

Eviter

- les plantations résineuses
- l'utilisation d'insecticides et autres produits phytosanitaires

Conserver

- les « ripisylves » et la qualité des milieux aquatiques
- voire réimplanter des éléments de structure de paysage (haies,...)

2. Pour les colonies de reproduction

Préserver les gîtes connus

- Information et sensibilisation des propriétaires de bâti
 - Accompagnement lors des travaux, aménagements, rénovation
 - Suivi des populations

Travailler sur les gîtes potentiels

- Démarcher les propriétaires de bâtiments non visités mais potentiels
- Favoriser certains gîtes avec des aménagements spécifiques
 - ex. église de Poueyferré (supprimer grillage)

Autres gîtes

- Des vieux arbres (gîtes aux espèces sylvestres) doivent être conservés dans les haies ou dans les forêts

La gestion des colonies concerne des gîtes situés à distance du site Natura 2000. Aussi, la mise en œuvre d'actions de gestion en dehors du site Natura doit être étudiée. Cependant, des actions d'information, de communication et de sensibilisation peuvent être plus aisément menées. De plus, un accompagnement peut-être proposé aux maîtres d'ouvrage de travaux à proximité des gîtes.

M. FILY souligne l'intérêt de communiquer sur les résultats de l'étude aux scolaires. Mlle SAZATORNIL propose de travailler sur l'aspect communication et information du public.

M. PARDE demande quel est l'effectif de Petit Rhinolophe sur le site. M. DEJEAN indique qu'une population de 10 à 15 individus (mères et jeunes) est présente, ce qui correspond à un effectif moyen dans la région où les colonies les plus courantes sont de 20 à 30 individus. Aussi, une surveillance et un accompagnement des propriétaires sont souhaitables.

Mme ARTIGUES indique que la mairie souhaite mettre en place des actions de valorisation de la châtaigneraie située à proximité du site. M. ADISSON précise qu'il faudra prendre en compte les vieux arbres afin de les conserver.

Résultats des inventaires faunistiques de la tourbière et des cladiaies menés par le CREN

M. DEMERGES présente le travail réalisé sur la tourbière et les aulnaies périphériques.

Groupes faunistiques et méthodes d'inventaire

- Reptiles, amphibiens et mammifères
 - recherche à vue (indices de présence) et/ou pose de « pièges »
- Orthoptères, Odonates, Lépidoptères (papillons de jour et de nuit), Araignées
 - recherche à vue /recherche d'exuvies et/ou chenilles et chrysalides / recherche au chant,
 - fauchage / battage / piégeage lumineux / aspirateur thermique (type D-Vac)
- Pour les cladiaies, 3 passages sur
 - 5 placettes sur une station témoin
 - 5 placettes sur la station « à brûler »

Les méthodes d'échantillonnage sont :

- dispositif lumineux,
- battage des arbres et arbustes,
- aspirateur « D-Vac » pour les araignées,
- pièges à micro-mammifères type INRA, qui n'ont conduit à aucune prise .

Résultats des inventaires

300 espèces ont été inventoriées sur la zone d'étude dont 125 espèces contactées dans les cladiaies. Ces résultats constituent des cortèges proches de l'exhaustivité ou fortement représentatifs.

Nombre d'espèces observées					
Vertébrés	Amphibiens	5	Invertébrés	Rhopalocères	13
	Mammifères	4		Hétérocères	88
	Reptiles	4		Odonates	25
	Oiseaux *	28		Orthoptères	15
				Dictyoptères	2
			Mégaloptères	1	
			Araignées	105	
			Opilions	6	
TOTAL : 300 espèces					

Les orthoptères : 2 espèces remarquables au statut « ZNIEFF », inféodées aux zones humides

- la Courtillière (*Gryllotalpa gryllotalpa*)
- la Decticelle aquitaine (*Zeuneriana abbreviata*)

Les odonates : 4 espèces remarquables au statut « ZNIEFF », inféodées aux zones humides

- la Cordulie à taches jaunes (*Somatochlora flavomaculata*),
- l'Agrion joli (*Coenagrion pulchellum*),
- le Leste dryade (*Lestes dryas*),
- la Libellule fauve (*Libellula fulva*)

Les papillons de jour

- La seule espèce remarquable est le Fadet des laîches (*Coenonympha oedippus*), déjà bien connu sur le site
- Aucune autre espèce pressentie n'a été noté

Les papillons de nuits : 4 espèces remarquables « à dire d'expert »

- *Buckleria paludum*, vit au dépend de *Drosera* spp. Espèce nouvelle pour la région
- *Deltote bankiana*, vit dans les prairies humides, plus commune dans le nord
- *Crambus palustrellus*, espèce connue des landes de Gascognes, revue en 1935, puis en 2011, uniquement
- *Anticollix sparsata*, vit dans les prairies humides plus communes dans le nord, découverte dans la région

Les araignées : groupe le mieux représenté sur le site avec de nombreuses espèces patrimoniales

- 10 espèces remarquables « à dire d'expert »
- 1 espèce SCAP (Stratégie de Création d'Aires Protégées)

Objectifs de l'étude faunistique des cladiaies

- Rechercher un intérêt patrimonial pour la faune
 - En amont de l'action de brûlage expérimental
 - Suite de l'étude « mollusque » réalisée en 2008

En tant que Conservatoire, le CREN a également effectué des recherches complémentaires et approfondies sur la gestion des cladiaies :

- personnes ressources (CREN, RN, Scientifiques, gestionnaires, bibliographie...)
- retours d'expériences

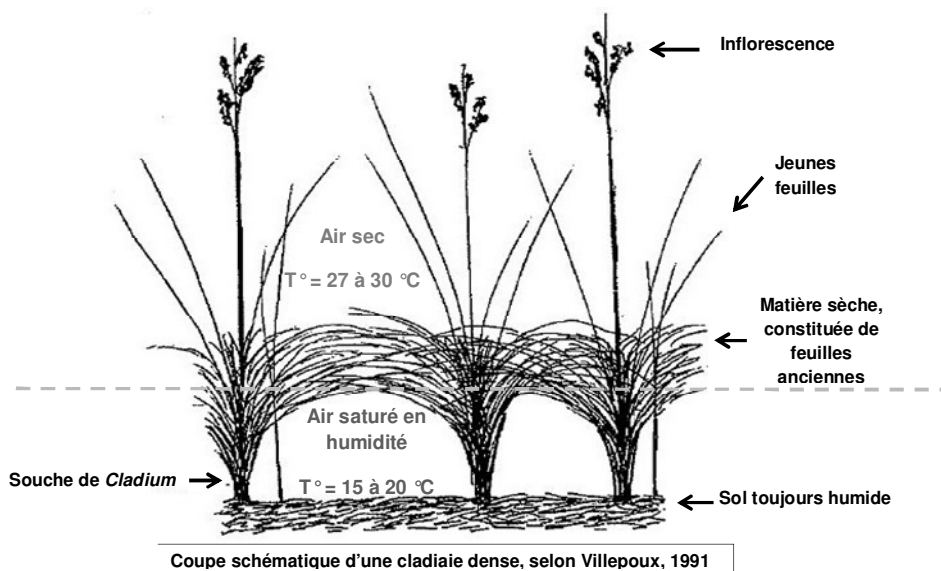
- quel état de conservation ?
- quels types de gestion envisageables ?
- pourquoi cette colonisation de la bourdaine ?
- conclusion et gestion proposée

Les espèces patrimoniales des cladiaies

- 80% de la faune patrimoniale est présente en cladiaie
- 25% de la faune est spécifique à la cladiaie
- 27% des espèces d'araignées patrimoniales sont en cladiaie
 - seule faune résidente en cladiaie (autres groupes plus mobiles et de passage)
 - forte densité d'individu (environ 45 ind. m²)

Etat de conservation des cladiaies : on distingue 2 types de cladiaies

- Cladiaie ouverte
 - Milieu uniforme
 - Une strate basse
 - Plus favorable pour la flore
- Cladiaie fermée
 - Milieu hétérogène
 - Mutistrata
 - Plus favorable pour la faune



M. DEJEAN cite un extrait de la fiche habitat 7210 (Gaudillat et al., 2002) :

« Beaucoup de **cladiaies sont stables** d'un point de vue dynamique. C'est le cas des cladiaies denses dont l'importante accumulation de litière au-dessus du sol constitue une barrière qui rend extrêmement difficile leur colonisation par d'autres espèces, les semences ayant de grandes difficultés à atteindre le sol et à germer en raison de la **quasi-absence de lumière** sous la litière.

La colonisation des cladiaies denses par les ligneux est pour cette raison difficile et ces formations denses pourront présenter une grande stabilité. (...) **une ouverture au sein des cladiaies denses**, par exemple par l'action de la **grande faune** dont le piétinement pourra entraîner une déstructuration de la couche de litière, favorisera l'expression d'un cortège diversifié d'espèces végétales mais pourra également favoriser le développement des espèces ligneuses en facilitant leur germination au sein de la cladiaie.)

Une baisse du niveau de la nappe, par exemple à la suite d'un drainage, est **préjudiciable** au maintien de la cladiaie, exigeante du point de vue de son alimentation hydrique. **Cladium mariscus régresse** alors au profit d'espèces mieux adaptées, comme par exemple la **Molinie bleue** ou le **Roseau commun**, mais également au profit d'espèces ligneuses colonisatrices telles que la **Bourdaie** ou l'**Aulne glutineux**. **L'eutrophisation** est également **néfaste** au Marisque qui régresse, souvent au profit du **Roseau commun**. »

Comparaison des 2 types de cladiaies

		Cladiaie dense	Cladiaie ouverte	Commentaires pour la tourbière de Lourdes
Faune	Richesse	+	-	Invertébrés +++
	Intérêt	+	-	Cortège d'araignées spécifique +++
	Originalité	+	-	Cortège d'araignées unique en MP +++
Flore (hors Cladium)	Richesse	-	+	Monospécifique à Cladium
	Intérêt	-	+	?
	Originalité	-	-	?
	Habitat	Milieu stable	Etat transitoire	Milieu stable mais invasion de ligneux
	Besoin d'entretien	NON	OUI	
	Type gestion favorable	Coupe ponctuelle des ligneux	Fauche, brûlage ou pâturage	Suppression des ligneux

- Premier constat :** Conservation de la cladiaie selon son intérêt avéré
- Intérêt faunistique net (cortège d'araignées spécifiques)
 - Tendre vers le maintien d'une cladiaie dense

- Deuxième constat :** Problème lié à la Bourdaine
- Nécessité de la supprimer pour conserver les intérêts
 - Habitat cladiaie original
 - Micro-écologie
 - Diversité faunistique originale

Les différents types de gestion possibles

La fauche ou le broyage

Inconvénients :

- suppression de la stratification du Marisque
 - Perte de l'intérêt faune
- Coupe rapide des bourdaines, MAIS
 - recrus encore plus importants !
 - entretien annuel nécessaire
 - zone ouverte favorable à l'installation d'autres semis
 - uniformisation du milieu
- Obtention de matière coupée
 - Exportation nécessaire => enjeux flore
 - zone ouverte favorable à l'installation d'autres semis !
 - Non exportation => perte des enjeux faune et flore

=>Type gestion à priori négatif

33

L'écorçage

Peut-être utilisée ponctuellement sur des gros arbres
 →Technique un peu fastidieuse et difficile à mettre en œuvre sur la Bourdaine !
 =>Type gestion à priori négatif

Le pâturage

Inconvénients

- Le côté toxique de la Bourdaine semble peu appétant pour les chevaux
- Pose de clôtures supplémentaires
- Gestion de réouverture nécessaire en amont
 - suppression de la stratification du Marisque
 - Perte de l'intérêt faune

Quid de l'intérêt flore avec un pâturage ?

=>Type gestion à priori négatif

34

Le brûlage

Contraintes :

- Pare-feu indispensable
- Zones tampons → broyage:
 - largeur = 2X hauteur du Marisque en périphérie
 - export du broyat indispensable
- Inondation nécessaire (protection de la tourbe)
- Demande personnel qualifié
- Action possible uniquement en phase de restauration
- Besoin d'actions complémentaires → surveillance, coupe des ligneux (zone ouverte favorable à d'autres semis, résineux, molinie, fougère aigle → uniformisation du milieu)

Inconvénients :

- Fortes T° (matière imp.)
- Progression lente → Fort impact sur la faune résidente (tous stades)
- Minéralisation du sol
 - Flore étrangère (condition locale modifiée)
- Action ponctuelle : 4-5 ans
- réinstallation cortèges
- Peu efficace sur bourdaines (Converse, 1984)

→ Type de gestion à priori négatif et suppression des bourdaines non assurée !

35

Le débroussaillage

Continuité des travaux déjà réalisés par l'ONF

Modification des dates d'intervention

- Intervention en Aout (période de sève)
 - Augmentation de l'efficacité et gain de temps

Actions nécessaires pendant plusieurs années

=>Type gestion envisageable

L'arrachage et la taille en tire-sève

Suppression définitive des bourdaines : sans recruts futurs

- Intervention plus « lourde » et plus longue
 - Petite tige arrachée manuellement ou avec levier
 - Grosse tige couper en tire-sève
 - épuiser les plans
 - supprimer le couvert arboré immédiatement

=>Type gestion envisageable

36

Synthèse des types de gestion

Combinaison de gestions possibles	Restauration	Entretien	Type de gestion négatif
	Brûlage dirigé		
Fauche		Fauche annuelle Coupe annuelle des recruts de ligneux Pâturage BOVIN (Equin non efficace sur Bourdaine)	Type de gestion envisageable
Coupe annuelle des ligneux		Coupe annuelle des recruts de ligneux (les premières années)	
Arrachage		Surveillance des recruts ou des semis	

Le CREN pose alors la question « Pourquoi la colonisation de la bourdaine sur la cladiaie ? ». En effet, les techniques proposées positives ou négatives, interviennent sur la « conséquence » alors qu'il serait opportun de travailler sur la « cause » : pourquoi cette cladiaie évolue ainsi ? En théorie, dans une cladiaie dense monospécifique, les semis ligneux sont impossibles. Dans le cas de Lourdes, une hypothèse des problèmes peut être un assèchement ponctuel au printemps entraînant un niveau d'eau faible, favorable à la germination des semis. Les suites à donner peuvent donc être une mise en relation avec suivi piézométrique et une étude hydrologique du site.

M. PARDE indique que les causes de l'installation des bourdaines sur le site sont les brulages qui ont eu lieu dans le passé et non un problème de niveau d'eau. Il rajoute que la cladiaie n'est pas un habitat stable mais un habitat intermédiaire. Le fait de laisser les ligneux s'installer, signifie qu'on prend le risque de feux sauvages hors période hivernale, qui seraient très impactant pour le milieu.

M. FILY souligne qu'il est important de prendre en compte l'aspect financier dans cette gestion. En effet, la coupe annuelle des ligneux est onéreuse et les crédits publics diminuent. Il est donc nécessaire de trouver des alternatives financièrement réalisables et le test de brulage est une opportunité intéressante à étudier.

M. MARTHE sollicite les membres du comité de pilotage sur le lancement de l'action de brulage. Malgré les conclusions de l'étude du CREN, il est décidé de mener ce brulage expérimental afin d'évaluer l'usage de ce mode de gestion pour lutter contre le boisement de la tourbière.

M. DEJEAN précise qu'en 2012 le CREN souhaite s'investir dans la gestion de leur parcelle. Aussi, il est prévu un traitement de la bourdaine sur les milieux hors habitat d'intérêt communautaire. De plus, il souligne qu'une communication envers le grand public est indispensable avant la mise en œuvre du brulage.

Gestion des ligneux

Mlle SAZATORNIL rappelle que le DOCOB prévoit la mise en œuvre de plusieurs actions :

- le contrôle des ligneux par déboisement mis en place depuis 2009,
- le pâturage saisonnier présent sur le site depuis 1998,
- le brulage expérimental.

Elle indique qu'un groupe de travail s'est déroulé le 25 nov 2011 sur le terrain afin d'organiser les travaux annuels de déboisement réalisés par l'ONF. En 2012, l'ONF doit traiter le secteur ouest de la tourbière d'une surface d'environ 1,3 ha puis couper les rejets des secteurs traités depuis 2009. Il est convenu que les travaux de déboisement du secteur ouest débiteront dès le mois de janvier selon les méthodes déjà validées : coupe au plus bas et évacuation des branches à l'aide de câbles aériens. Les gros saules situés en limite avec le golf seront également coupés. Une seconde réunion préparatoire est prévue le 12 janvier 2012 (voir compte-rendu ci-après).

Concernant la coupe des rejets, il a été décidé de mener les travaux en période de sève, soit entre le 10 août et le 10 septembre 2012 afin d'épuiser au maximum les souches. De plus, pour le secteur nord (traité depuis 2009) qui présente peu de rejets, il est convenu de laisser les branchages sur place afin de limiter l'impact du piétinement. Pour le secteur sud-est, les branchages seront évacués par câbles aériens ou hélicoptère. De plus, sur ce secteur, l'AREMIP va tenter de faire pâturer deux chevaux afin de contrôler les roseaux, abondants dans cette zone.

Mlle SAZATORNIL présente les points à valider par le copil :

- Mise en œuvre de l'action expérimentale de brulage ⇒ validé, avec une réalisation dès le début d'année 2012,
- Coupe des rejets en août-septembre ⇒ validé,
- Usage de la technique des tires-sèves (coupe à 1 m de haut) ⇒ non retenu car pas adapté aux bourdaines,
- Etude hydrologique de la tourbière pour identifier les causes de la colonisation du site par la bourdaine ⇒ non retenue.

Travaux de fauche

Mlle SAZATORNIL présente l'état d'avancement des travaux de fauche. En 2011, quatre placettes ont été fauchées, toujours en damier, par l'ONF. En 2012, une dernière placette doit être fauchée. Elle précise que les produits de coupe ont été rassemblés dans des bigs bags qui doivent être évacués par l'ONF.

Habitat concerné	Marais à schoin		Prairie humide acidiphile	Cladiaie	
	1 placette	1 placette		1 placette	1 placette
Année d'intervention	1 placette	1 placette	1 placette	1 placette	1 placette
2008	fauche	fauche	fauche	fauche	
2009			fauche		fauche
2010					
2011	fauche	fauche	fauche	fauche	
2012	1 placette à faucher ⇒ choix reste à définir				

Pâturage

Pour des raisons de forte pluviosité en juillet et août 2011 et donc de sécurité vis-à-vis des chevaux, il a été convenu avec accord des services de l'Etat (DDT65) d'annuler le pâturage en 2011.

Suivis des habitats naturels et du fadet des Laïches menés par l'AREMIP

M PARDE fait état de la population de fadet des Laïches sur le site qui a doublé depuis 2009. Un des facteurs de cette amélioration est probablement la douceur du printemps 2011 qui aura certainement favorisé la survie et le développement des chenilles. Cependant, il précise qu'en 2011, les individus ont disparu brutalement. De plus, les conditions météorologiques de l'été, froides et humides, laissent en revanche planer quelques inquiétudes sur le succès des pontes et celui des vols en 2012, qu'il faudrait suivre avec attention.

Concernant les habitats naturels, M PARDE souligne la progression du roseau dans le secteur sud-est de la tourbière. De plus, il met en avant l'observation d'une absence de floraison du marisque dans le secteur sud, peut-être du au développement de champignons.

Communication : exposition itinérante en vallées des Gaves, nouvel infosite, journées du patrimoine

Mlle SAZATORNIL indique que l'exposition Natura 2000 en Vallées des Gaves est disponible depuis l'été 2011 et présente les lieux où elle a été exposée en 2011 et les projets pour 2012. Elle précise qu'elle est encore disponible pour les mois de février et mars ainsi qu'à partir d'octobre 2012. Le nouveau bulletin d'information est présenté aux membres du copil et est joint au présent compte-rendu.

Enfin, Mlle SAZATORNIL ajoute qu'elle a participé aux journées du patrimoine avec l'association Médiane afin de faire découvrir au public les caractéristiques du site Natura du lac de Lourdes. Une 50aine de personnes été présente pour écouter l'histoire et les richesses du lac de Lourdes contés par différents intervenants.

Divers

Mlle SAZATORNIL signale que le Parc National des Pyrénées organise une réunion d'information le 12 décembre 2011 afin de faire le point sur les travaux en cours du CNRS concernant l'étude du climat, des végétations et de l'occupation humaine dans les tourbières des Pyrénées. Une synthèse sera présentée aux membres du copil lors de la prochaine séance.

Elle conclue sur le projet de traitement des eaux du lac en précisant que, d'après le CEMAGREF, le traitement des plans d'eau au carbonate de calcium n'est pas concluant. Aussi, du fait de l'absence de garanti de résultats, l'AEAG a indiqué un refus de financement d'une telle méthode. Le mairie de Lourdes envisage néanmoins ce type de traitement, qui pourrait avoir lieu en 2012 si le budget est validé.

M. MARTHE remercie l'ensemble des membres du comité de suivi de leur participation.

Hélène SAZATORNIL
Animatrice Natura 2000, SMDRA

Vu par M. MARTHE, président du copil

Le 13 janvier 2012

**ANIMATION DU DOCUMENT D'OBJECTIFS « TOURBIERE ET LAC DE LOURDES »
ACTION DE DEBOISEMENT CR1 (4IEME ANNEE)**

Compte-rendu des réunions préparatoires du chantier 2012
1^{ère} réunion du 25 nov 2011 et 2^{ième} réunion du 12 jan 2012

Présent(e)s : M. ADISSON (DDT65), M. PARDE (AREMIP), M. REBEILLE et M. RAMON (ONF),
Mme ARTIGUES (Mairie de Lourdes), Mme TINTET (SMDRA)

Les points abordés sont les suivants.

Travaux de fauche : Les big-bags rassemblant les produits de la fauche (action réalisée en septembre 2011) vont être évacués rapidement par hélicoptère.

Périodes de travaux de coupe : Les travaux de coupe du 4^{ième} secteur vont se faire dès le mois de janvier pour travailler pendant la période hivernale. Au contraire, la coupe des rejets des secteurs traités les années précédentes, aura lieu entre le 10 aout et le 10 septembre pour épuiser au maximum les souches.

Méthodologie de travail pour la coupe des ligneux : La méthodologie de coupe reste identique : couper au plus bas et, autant que possible, recouvrir les souches de tourbe. Les produits de coupe seront évacués à l'aide de câbles aériens selon le plan ci-joint. Après discussion avec M. TAILLANTOU, responsable du golf, l'ONF est autorisé à survoler la zone rocheuse pour traverser le golf. M. REBEILLE doit tout de même faire une demande écrite à M. BENZ pour avoir une autorisation écrite de la mairie. Dans son courrier, M. REBEILLE proposera à la mairie et au golf la possibilité de venir récupérer du broyat issu du chantier. Je me charge de faire la même proposition à la mairie de Poueyferré. Méthodologie modifiée le 24 janvier 2012 lors du commencement des travaux : en l'absence d'autorisation écrite de la mairie, l'ONF a décider de modifier la localisation des lignes de câbles et d'éviter ainsi de survoler le golf (voir plan ci-après). Pour l'installation de la 2^{nde} ligne de câble, l'ONF doit rencontrer rapidement M. PEREGNE pour l'organisation du chantier. En limite ouest de la zone, les gros arbres seront coupés selon le plan ci-joint.

Méthodologie de travail pour la coupe des rejets : Les rejets seront coupés au plus bas et les souches recouvertes au mieux de tourbe, comme les années précédentes. Les rejets seront évacués par hélicoptère sauf dans la partie nord de la tourbière. En effet, ce secteur a déjà fait l'objet de plusieurs coupes et les rejets sont maintenant petits et peu nombreux. Afin de limiter le piétinement occasionné par l'évacuation des rejets, il est convenu qu'ils seront laissés sur place. Une vérification sera faite en fin d'année 2012 pour s'assurer de l'état de dégradation des branchages et évaluer l'opportunité de reconduire l'opération en 2013.

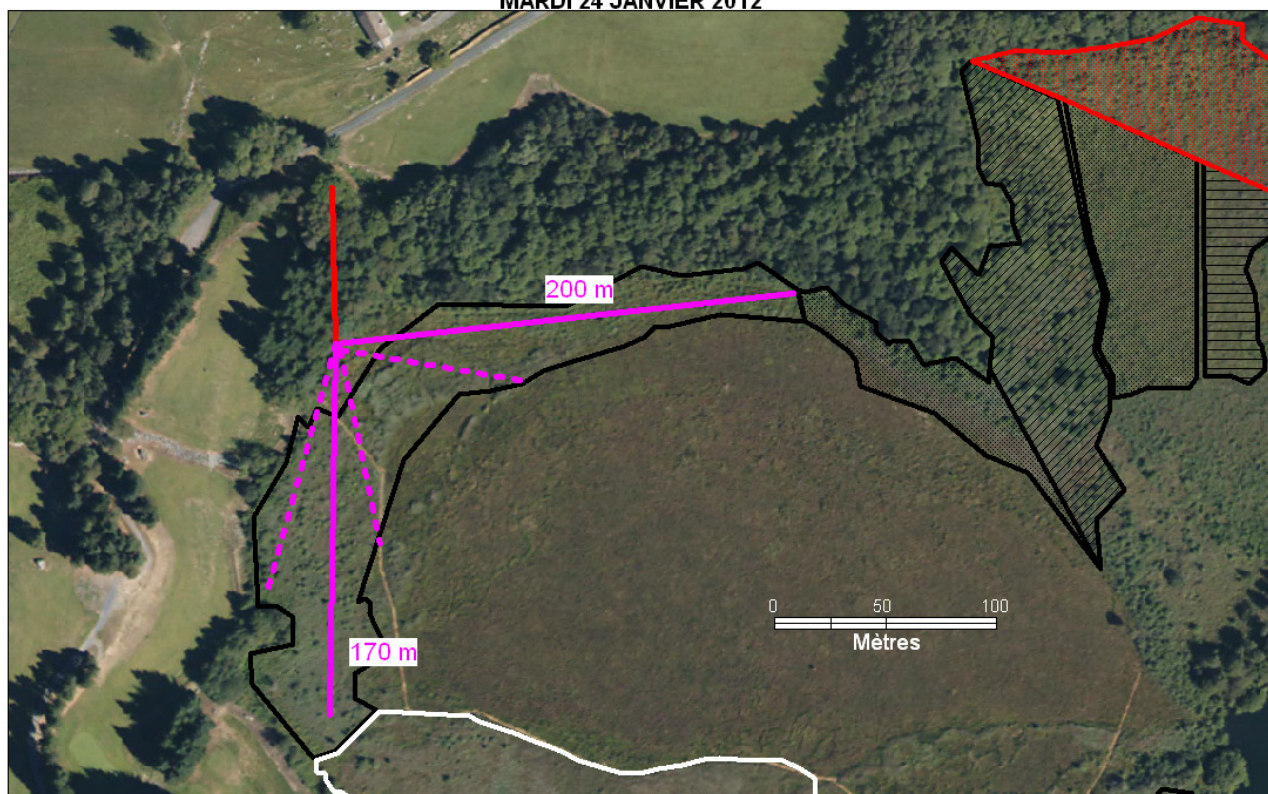
Brulage expérimental (CR9) : Suite à la validation en comité de pilotage du 6 décembre 2011, le chantier expérimental de brulage de la cladiaie doit se faire en 2012. Pour cela, il a été défini deux zones d'environ 200 m² chacune, situées dans le secteur ouest qui va être déboisé cette année. Ces deux zones sont localisées de part et d'autre de la clôture des cheveux et se caractérisent par deux stades différents d'évolution des ligneux (cf carte). Le brulage de ces zones doit donc permettre de comparer l'action sur une végétation en place (action de restauration) et sur des rejets (action d'entretien).

Hélène TINTET (SAZATORNIL)
Animatrice Natura 2000, SMDRA

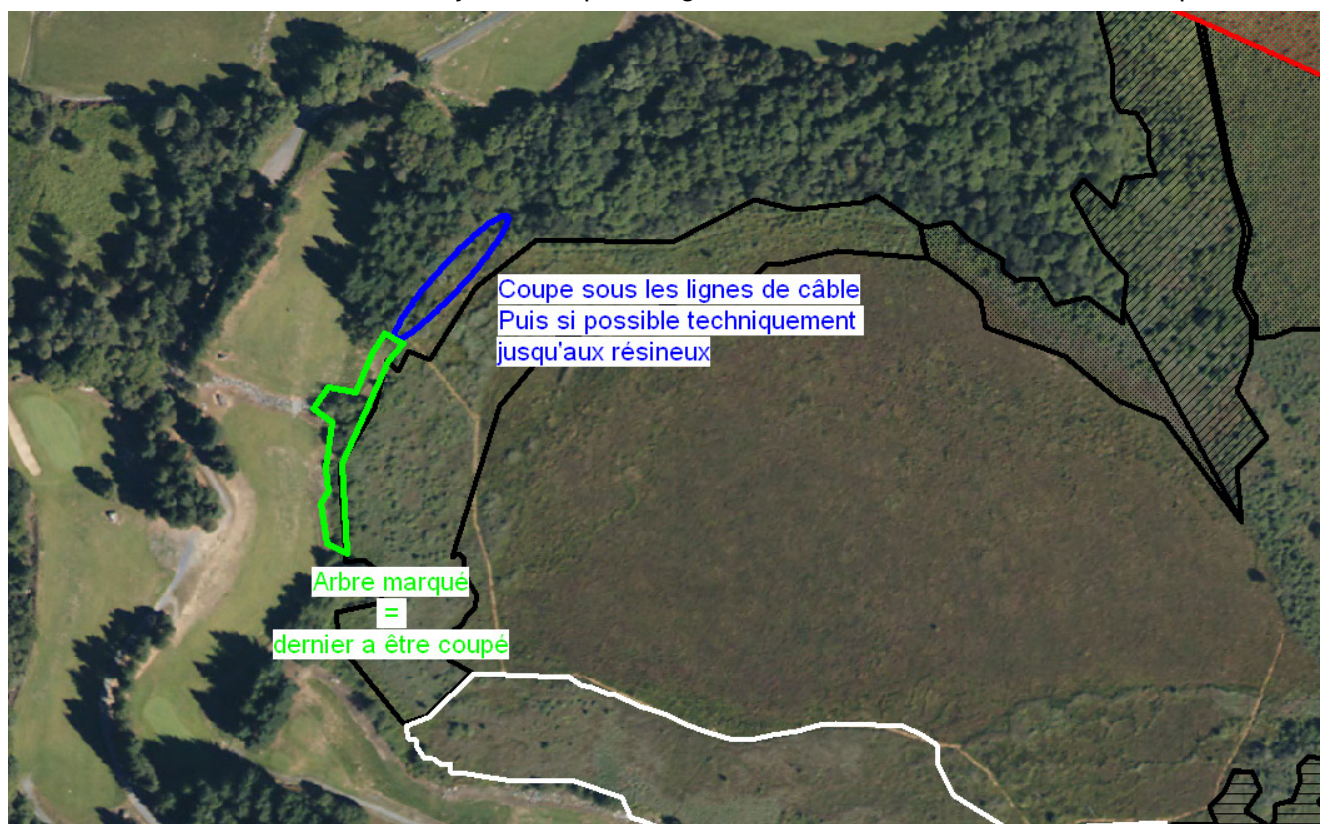
Action de déboisement CR1 : Projet d'implantation des câbles pour 2012

Animation - Document d'objectifs du site FR7300936 "Tourbière et lac de Lourdes"

ACTIONS DE GESTION CR1 : CONTRÔLE DU DÉVELOPPEMENT DES LIGNEUX MARDI 24 JANVIER 2012



Action de déboisement CR1 : Projet de coupe des gros arbres en limite ouest du secteur pour 2012



Action de brulage expérimental : localisation des deux zones

Animation - Document d'objectifs du site FR7300936 "Tourbière et lac de Lourdes"

LOCALISATION DE L'ACTION CR9 EXPÉRIMENTATION DU BRULAGE POUR CONTRÔLER DU DÉVELOPPEMENT DES LIGNEUX

